

RN13BIS

Recherche de structures partenaires

Programme Soudain l'été prochain

Dans le cadre de l'Été culturel de la DRAC Normandie, RN13BIS – art contemporain en Normandie porte le programme Soudain l'été prochain : une trentaine de résidences à destination de jeunes artistes.

Ces résidences privilégieront la rencontre avec les habitant·e·s ou des publics spécifiques ainsi que la découverte de contextes particuliers. Elles seront en ce sens accueillies à l'été 2023 par divers lieux en Normandie, hors réseau artistique.

Les structures qui accueilleront ces résidences peuvent être très diverses : centres culturels, maisons de quartiers, centres sociaux, mairies, offices du tourisme, villages vacances, accueil paysan, associations locales, etc. Elles ont avant tout le souhait de prendre le temps de la rencontre avec un ou une artiste et de l'accompagner dans cette résidence d'action culturelle, de recherche et de création artistique.

La rémunération des artistes lors de la résidence et leurs frais de déplacement et d'hébergement seront entièrement pris en charge par le programme (sous réserve de sélection du projet par la commission d'attribution).

Les résidences se dérouleront entre le 12 juin et le 15 septembre 2023, pour des durées de 2 à 4 semaines, consécutives ou non.

Si vous êtes intéressé·e·s, faites-vous connaître auprès de RN13BIS avant le 31 mars 2023 en renvoyant par email le formulaire accessible via ce lien (aperçu des questions en annexe) :

<https://forms.gle/gbBdu1gQAXDUGsyZA>

Pour toute question : soudain@rn13bis.fr

Plus concrètement, comment participer ?

Vous êtes intéressés et nous le faites savoir en nous renvoyant le formulaire d'information. Vous serez ajouté à la liste des structures volontaires pour l'accueil de ces résidences qui sera communiquée aux artistes souhaitant répondre à l'appel à projet (diffusé à partir du 3 avril). Afin de faciliter les mises en relation, vous pourrez être invité à participer à des temps de rencontre avec les artistes. Il nous importe que de réels partenariats puissent se nouer. Si un ou une artiste prend contact avec vous, prenez le temps d'un échange préalable. Il vous appartiendra ensuite de confirmer auprès de lui ou elle votre souhait de l'accueillir et de lui transmettre le cas échéant une lettre d'engagement à inclure dans la réponse à l'appel. La commission d'attribution se réunira mi-mai et les réponses seront transmises au plus vite.

Quel est l'objet de ces résidences ?

La résidence est entendue comme une résidence d'action culturelle, de recherche et de création artistique dans un contexte d'immersion territoriale. Elle privilégie la rencontre avec les habitant-es autour du travail de l'artiste. Toutes les modalités d'intervention artistique et de transmission sont envisageables dès lors qu'elles tirent leur source de la présence de l'artiste et de sa singularité. En ce sens, le partenaire local aura pour mission de mettre l'artiste dans les meilleures dispositions possibles pour favoriser ces échanges.

La résidence n'a pas pour objet une commande ou une production artistique, aussi aucune obligation de résultat n'est attendue de la part des artistes. Toutefois, une production reste possible dès lors qu'elle est à l'initiative de l'artiste.

Quels sont les artistes éligibles à ce programme ?

Les résidences sont destinées à de jeunes artistes diplômés depuis moins de six ans d'une école supérieure d'art de Normandie ou à des artistes diplômés depuis moins de six ans d'une autre école supérieure d'art mais résidant en Normandie. Ces résidences peuvent ainsi offrir une première expérience professionnelle à ces artistes dans leur relation à un territoire et à ses habitants.

Sont éligibles les artistes disposant d'un numéro de siret et d'un code APE correspondant à leur activité artistique (APE 9003A ou autre).

Y a-t-il un accompagnement ?

Chaque binôme artiste-structure est autonome dans l'organisation et le déroulement de la résidence. Chaque structure désigne un ou une référente sur place pour accompagner l'artiste dans sa résidence. Une chargée de mission au sein de RN13BIS assurera le suivi des résidences à distance.

Sur quels critères se fera la sélection des projets ?

Les choix de la commission d'attribution seront motivés par la qualité de la démarche artistique et la qualité du partenariat et de la rencontre avec le territoire. Une attention particulière sera portée aux projets en milieu rural ou dans les quartiers politique de la ville. La commission d'attribution est composée de représentants de la DRAC et de la coprésidence de RN13BIS.

À quoi s'engagent les différents parties ?

Les partenaires locaux s'engagent à :

- nommer un ou une référente qui sera présente tout au long de la résidence et investie des étapes de préparation et de son bilan ;
- être prêt à adapter ses attentes au projet de l'artiste (comprendre la démarche artistique et les besoins qui y sont liés) ;
- organiser l'accueil de l'artiste pour la résidence et veiller à son bon déroulement ;
- proposer un hébergement ou participer à la réservation des gîtes ou hôtels ;
- mettre un espace de travail à disposition de l'artiste pour ses temps de recherche et veiller à ce que l'artiste dispose de temps de création en dehors de toute activité imposée ;
- identifier les publics cibles des actions culturelles et construire le programme d'interventions avec l'artiste ;
- communiquer auprès des publics et mobiliser les partenaires ;
- communiquer avec la chargée de mission, en particulier remettre en fin de projet un bilan d'une page.

Les artistes s'engagent à :

- concevoir un projet en dialogue avec un territoire et un partenaire local (comprendre ses attentes et capacités d'accueil et accompagnement) ;
- se rendre disponible sur le lieu de résidence pendant la durée définie ;
- développer un projet de recherche ou de création ;
- assurer les temps de rencontres avec les habitant-e-s et publics (ateliers, rencontres...) imaginés au moment de la candidature ;
- respecter le calendrier et le budget prévisionnel soumis ;
- communiquer régulièrement avec la chargée de mission, en particulier remettre en fin de projet un bilan d'une page décrivant la résidence, accompagné de visuels.

RN13BIS – art contemporain en Normandie s'engage à :

- faciliter la mise en relation des artistes et des partenaires locaux ;
- coordonner la commission d'attribution et répondre aux candidat-e-s ;
- assurer la gestion administrative et financière du programme ;
- accompagner le programme : informations, conseils, webinaires... ;
- communiquer sur le programme ;
- établir le bilan quantitatif, qualitatif et financier du projet.

Recherche de structures partenaires - Programme *Soudain l'été prochain*

Dans le cadre de l'Été culturel de la DRAC Normandie, RN13BIS – art contemporain en Normandie porte le programme *Soudain l'été prochain* : une trentaine de résidences à destination de jeunes artistes.

Ces résidences privilégieront la rencontre avec les habitant·e·s ou des publics spécifiques ainsi que la découverte de contextes particuliers. Elles seront en ce sens accueillies à l'été 2023 par divers lieux en Normandie, hors réseau artistique.

Les structures qui accueilleront ces résidences peuvent être très diverses : centres culturels, maisons de quartiers, centres sociaux, mairies, offices du tourisme, villages vacances, accueil paysan, associations locales, etc. Elles ont avant tout le souhait de prendre le temps de la rencontre avec un ou une artiste et de l'accompagner dans cette résidence d'action culturelle, de recherche et de création artistique.

La rémunération des artistes lors de la résidence et leurs frais de déplacement et d'hébergement seront entièrement pris en charge par le programme (sous réserve de sélection du projet par la commission d'attribution).

Les résidences se dérouleront entre le 12 juin et le 15 septembre 2023, pour des durées de 2 à 4 semaines, consécutives ou non.

***Obligatoire**

Informations générales

1. Nom de la structure *

2. Type de structure *

3. Adresse du siège social *

4. *Si différent, nom et adresse du lieu d'accueil identifié* *

5. Responsable de la structure : prénom, nom et fonction *

6. Adresse email du responsable de la structure *

7. Numéro de téléphone du responsable de la structure *

8. *Si différent, coordonnées du ou de la référente désignée pour la résidence* *
(prénom, nom, adresse email et numéro de portable)

Présentation de la structure et de ses motivations

9. Objet de la structure *

10. Contexte (publics accueillis ou identifiés, environnement, enjeux...) *

11. Motivations concernant l'accueil en résidence d'un ou une artiste *

Modalités d'accueil en résidence

12. Espaces qui peuvent être mis à disposition de l'artiste lors de la résidence *

13. Matériel qui peut être mis à disposition de l'artiste lors de la résidence *

14. Compétences ou connaissances qui peuvent être mises à disposition de l'artiste *

15. Hébergement possible (dans votre structure ou une structure partenaire) *

16. Autres modalités d'accueil à préciser *

17. Périodes d'accueil impossibles entre le 12 juin et le 15 septembre 2023 *

18. Périodes privilégiées *

19. Durée privilégiée *

20. Remarque ou question

Autorisation

L'ensemble des données transmises via ce formulaire est destiné à être publiées dans le cadre de l'appel à projet à destination des artistes. Nous vous demandons en particulier de bien vouloir autoriser la transmission de vos coordonnées.

21. Dans le cadre de l'appel à destination des artistes, je donne mon accord pour * que les coordonnées du ou de la responsable de la structure (telles que renseignées dans le formulaire) soient communiquées publiquement.

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non
- Autre : _____

22. Dans le cadre de l'appel à destination des artistes, je donne mon accord pour * que les coordonnées du ou de la référente désignée (telles que renseignées dans le formulaire) soient communiquées publiquement.

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non
- Autre : _____

Soudain l'été prochain, un programme développé par RN13BIS - art contemporain en Normandie dans le cadre de l'Été culturel 2023 de la DRAC Normandie.

Soutenu par



Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms